

*A Son Excellence le Très honorable sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Calne et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; chevalier grand'croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George; gouverneur général et vice-amiral du Canada, etc.*

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci joint du département de la milice et défense du Canada pour l'année 1886, lequel est respectueusement soumis.

Il sera séparément soumis à Votre Excellence une continuation de l'annexe n° 4 du rapport spécial présenté le 18 mai 1886, sur la répression du mouvement insurrectionnel dans les territoires du Nord-Ouest, consistant en un rapport final de la commission des comptes de la guerre présentés contre le département de la milice et défense; ainsi qu'un rapport du lieutenant colonel Jackson sur des matières se rattachant aux fonctions confiées à cet officier pendant la même période.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

ADOLPHE P. CARON,

*Ministre de la milice et défense.*

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 1er janvier 1887.